



Litiges frères soeurs - question héritage

Par **notrejustice**, le **25/08/2010** à **10:18**

Bonjour,rrnrnMon grand père vient de décéder à l'âge de 91 ans; il laisse ma grand mère de 89 ans, seule.rrnrnMes grand parents ont 4 enfants. Jamais ces derniers ne se sont entendus. Il a toujours été question d'argent (beaucoup trop!). La situation est devenue encore plus amère depuis le départ de mon grand père. Elle semble prendre très mauvaise tournure (dès le jour des obsèques de mon grand père, au milieu des larmes de ma grand mère). Au milieu de tout cela, ma mère....rrnrnElle s'occupe de ses parents depuis des années (leur fait leurs courses, ménage, visites trois fois par jour et leur assure un quotidien aussi agréable que possible au point de ne jamais partir elle en vacances....). Elle a toujours été la seule à s'occuper de ses parents de cette façon; sans rien demander en retour.rrnrnAujourd'hui, ses frères et soeurs (qui n'ont jamais été présents avant) sont en permanence auprès de ma grand-mère (très affaiblie et amoindrie depuis le départ de son mari). Ils l'ont isolée de ma mère, l'amènent à entreprendre des démarches administratives (qu'elle ne comprend peut être même pas); dernière en date: annulation de la procuration de ma mère sur le compte de mes grands parents qui lui servait à régler les courses, factures, médicaments (ces derniers ne pouvant plus se déplacer). rnrnSes trois frères et soeurs sont sans cesse en train de l'appeler et exercent de fortes mesaces contre elle. Elle n'est pas en mesure de se défendre tant elle est affectée par la mort de son père qu'elle aimait beaucoup.rrnrnBien entendu, il m'est difficile d'intervenir en ma qualité de petite fille. Néanmoins, je suis tellement triste de voir ma maman en proie à ses frères et soeurs qui ne lui laissent aucun repit. Elle a une santé fragile (cardiaque); je crains que tout ceci l'épuise.rrnrnD'avance merci pour vos conseils.rrnrnCordialement,